La Riche

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

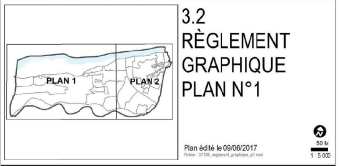

3.2 RÈGLEMENT GRAPHIQUE PLAN N°1

Plan édité le 09/06/2017

50 M
1 : 5 000

Approbation du PLU
Vu pour être annexé à la délibération
du conseil métropolitain du 26 juin 2017

VILLE DE LA RICHE

Département de l'Indre et Loire

Tours Métropole Val de Loire

atu.

Agence d'Urbanisme de Tours

3 rue du Dr James Vaudecraine
CS 41229 - 37012 Tours Cedex 1
Téléphone : 02 47 31 47 31
Télécopie : 02 47 31 47 30
Courriel : atu@atu37.org
www.atu37.org

ZONAGES ET SECTEURS RÈGLEMENTAIRES

Limite de zone et secteur

Zones Urbaines

- **Zone UA** : Quartiers anciens centraux
- **Zone UB** : Quartiers d'habitat indifférenciés individuelle
- **Zone UC** : Quartiers mixtes très contraints
- **Zone UE** : Monuments exceptionnels dans leur parc destinés à des équipements culturels et de loisirs
- **Zone UH** : Village du Grand Carroi et hameaux des Deux Ponts
- **Zone UP** : Quartiers historiques
  - **Secteur UPa** : Espaces bâtis implantés à l'alignement
  - **Secteur UPb** : Espaces bâtis aux implantations variées
  - **Secteur UPc** : Espaces bâtis implantés en retrait
  - **Secteur UPd** : Hortillon au sud de la place Saint-Anne
- **Zone US** : Equipements d'agglomération
- **Zone UX** : Activités économiques
  - **Secteur UXa** : Parc d'activités artisanales
  - **Secteur UXb** : Parc d'activités mixtes les Pointils
  - **Secteur UXc** : Parc d'activités industrielles La Grange Ouest
  - **Secteur UXd** : Parc d'activités industrielles Saint-Cosme
- **Zone UY** : Site d'activités Saint-François

Zones à urbaniser

- **Zone 1AU** : Espace à urbaniser du Plessis Botanique

Zones naturelles

- **Zone N** : Espace naturel et forestier
  - **Secteur Nlm** : Lit mineur de la Loire et du Cher
  - **Secteur Ne** : Espace naturel à vocation d'équipements
- **Zone A** : Espace agricole

LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Numéro	Désignation	Bénéficiaire
1	Création d'un accès depuis la rue Chemeau vers la ZAC Rives Botanique	Commune
2	Réaménagement et prolongement de la rue Collin sud	Commune
3	Création d'un accès depuis la rue Saint-François vers la ZAC Plessis Botanique	Commune
4	Voie nouvelle entre les rues Chemeau et Louis XI	Commune
5	Création d'une voirie en prolongement de la rue Pierre Mendès France jusqu'à la rue d'Entraigues	Commune
6	Aménagement du carrefour entre la rue Louis XI et la rue Parmentière	Commune
7	Aménagement du carrefour entre les rue de Ligoire et de la Parmentière	Commune
8	Emplacement de la rue de Ligoire	Commune
9	Emplacement de la rue de la Parmentière	Commune
10	Création d'une voie piétonne entre les rues Commines et des Tourelles	Commune
11	Emplacement de la rue des Hautes Roches	Commune
12	Création d'une voie entre la rue des Sièges et le quartier Hégueux Boutre	Commune
13	Création d'une voie entre la rue des Sièges et le quartier Hégueux Boutre	Commune
14	Emplacement d'un accès entre la route de Saint-Genouph et le chemin de Patys	Commune
15	Emplacement d'un accès - 28 Saint-Cosme	Commune
16	Aménagement d'un bassin d'infiltration des eaux pluviales de la 28 Saint-Cosme	Tours Habitat
17	Création d'une liaison douce	Commune
18	Aménagement d'une liaison douce	Commune
19	Création d'équipement public	Commune

PRESCRIPTIONS

- Espace boisé classé (L113-1 et suivants)
- Emplacement réservé (L151-41)
- Numéro d'emplacement réservé correspondant à la liste
- Site et élément bâti à préserver (L151-19)
- Numéro de site et élément bâti à préserver correspondant au règlement
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (L 151-6 et suivants)
- Règles d'implantation des constructions par rapport à l'axe de la voie (L151-6 et suivants)
- Marge de recul d'implantation des constructions
- Distance du recul
- Secteur de constructibilité très limitée pour risque d'inondation (zone ou dissipation de l'énergie et d'exondement partiellement)

INFORMATIONS

- Périmètre Val de Loire UNESCO

Zoom au 1/2000 : Plan N°2

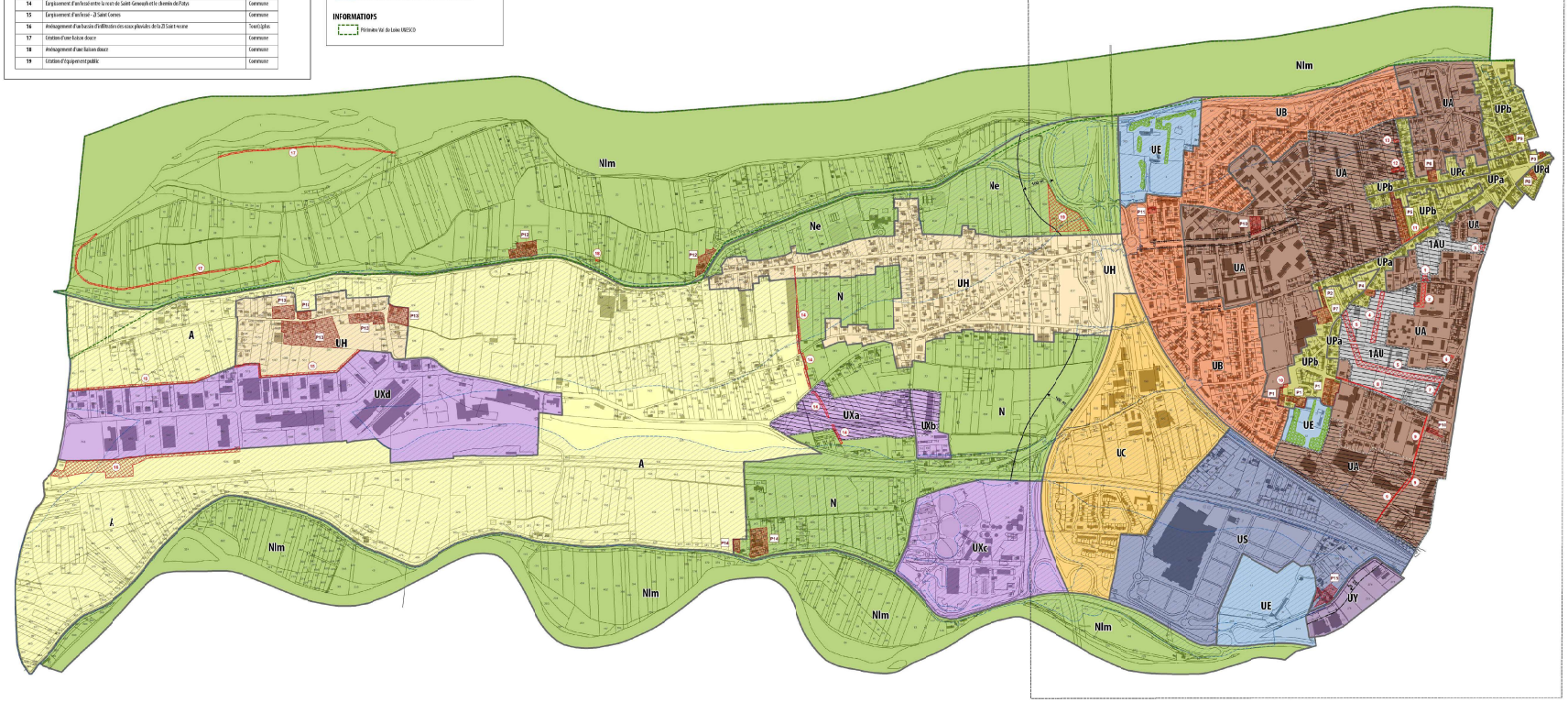

Sources : DGFIP/CIGI37 - Cadastre 2015